



**Partenariat entre Sylvie et Christophe LHOSTE
et
Amap' en BIOce
pour l'année 2024**

Nom du producteur :

Sylvie et Christophe LHOSTE

Adresse du producteur : Les Chèvres de la Hutte – La Hutte – 61290 LONGNY LES VILLAGE

Référente de l'Amap'en BIOce : Sandrine PIED

Livraison : Le HANGAR rue de la Tuilerie SERESVILLE 28300 Mainvilliers

le jeudi de 17h30 à 18h00.

Les produits

Fromages et laitages au lait de chèvre.

Fabrication fermière, chèvre BIO, au lait cru, moulé à la louche.

Proposition variant selon la saison

PRODUITS ET TARIFS 2022

Fromages de chèvres au lait cru BIO	Prix ttc
Crottin nature Frais.demi sec ou .sec	3.30 €
Crottin cendré frais ou demi sec	3.30 €
Crottin poivre	3.40 €
Crottin 4B poivre noir, blanc coriandre, piment	3.40 €
Crottin ail et fines herbes	3.40 €
Crottin à la provençale tomate, poivron origan oignon ciboulette	3.40
Crottin saladin persil ciboulette oignon	3.14
Tome de chèvre 250 grs	9.00 €
Bûche nature	5.20 €

Bûche cendrée	5.20 €
Trèfle du Perche	4.10 €
Grande faisselle 400g	3.40 €
Petite faisselle 200g	2.30 €

Fréquence des livraisons :

Toutes les 2 semaines en fonction d'un calendrier établi entre les producteurs et le référent.

Une interruption des livraisons est prévue entre fin décembre et fin mars, période de gestation et de mis-bas des chèvres.

Engagement du producteur :

Sylvie et Christophe LHOSTE, producteur certifié AB, s'engage à livrer les produits qui lui seront commandés aux dates et heures fixées par l'association, à assurer une présence régulière aux livraisons afin de répondre aux différentes questions des amapiens et de construire une relation de confiance durable et à transmettre son certificat de conformité bio établi par l'organisme de contrôle à l'association à chaque renouvellement.

Engagement de l'Amap'en BIOce :

L'Amap'en BIOce veille au respect par les adhérents de leur engagement de soutien annuel des producteurs, exprimé collectivement et solidairement par le maintien d'un volume de commandes compatible avec l'engagement du producteur à livrer à l'Amap'en BIOce.

L'Amap en BIOce organise la commande des produits par le site AMAP J au plus tard 15 jours avant la 1^{ère} livraison de la période de commande, et organise la distribution des produits.

L'Amap en BIOce organise la collecte du paiement des produits que les adhérents font par chèque à l'ordre de Sylvie et Christophe LHOSTE.

L'Amap en BIOce tient le certificat bio disponible pour le produire à la demande des adhérents.

Signature du producteur :

Pour l'Amap en BIOce, signature du/de la référent.e :

Exemplaire signé des 2 parties, disponible auprès de la référente